

Un plan de grande envergure pour la santé des Provençaux



Hôpital européen, Saint-Joseph, La Timone, centres hospitaliers d'Arles et de Salon-de-Provence : le Département s'engage pour l'accès aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire. Un plan à hauteur de 20 millions d'euros pour la seule année 2016.



À l'hôpital de La Timone, l'aide du Département a notamment permis de rénover les urgences pédiatriques. Les personnels soignants de l'Hôpital européen ont aussi pu compter sur des fonds leur assurant un fonctionnement durable de leurs services.

À Arles et Salon-de-Provence : le Département présent auprès des centres hospitaliers d'Arles et de Salon-de-Provence avec une subvention de 2 millions d'euros pour l'accueil et les soins autour de la prénatalité.

À Vitrolles : c'est à la clinique que la collectivité apporte sa contribution en faveur de la petite enfance grâce à l'accompagnement psychosocial et sanitaire des familles.

Avec le Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens : il s'agit de toucher les seniors afin de rendre plus efficaces les actions de prévention par la diffusion de supports d'information dans les officines. Ces questions sont relatives à la perte d'autonomie, aux différentes prestations, à la prévention de cancers, etc.

Elle l'avait annoncé à l'issue des États généraux de Provence : Martine Vassal, Présidente du Département, veut que tous les Provençaux aient un accès juste aux soins sur l'ensemble du territoire. Elle a voulu traduire en actes cette promesse. Plusieurs visites au sein des grands établissements hospitaliers ont ainsi permis de décliner les grandes mesures de soutien dans le cadre du vaste Plan santé du Département.

"Nous nous engageons résolument sur des sujets qui correspondent aux préoccupations de nos concitoyens. La santé est un effort significatif pour aider à la rénovation des urgences dans les hôpitaux de notre département", a déclaré Martine Vassal à l'occasion de visites au cœur de ces établissements. Le Plan santé entre dans sa phase concrète et cible deux priorités : l'amélioration des services des urgences et l'accès au dépistage et aux soins de haut niveau en cancérologie. Il s'est également engagé de renforcer la sécurité à l'hôpital Nord avec de la médiation et de la vidéo-protection.

LES URGENCES PÉDIATRIQUES POUR L'HÔPITAL DE LA TIMONE

Aujourd'hui réparties sur 650 m² de locaux vétustes, elles accueillent quelque 35 000

jeunes patients par an, un chiffre là encore en augmentation. Livrées en septembre 2017, les nouvelles urgences pédiatriques permettront l'accueil et la prise en charge des enfants dans des locaux entièrement rénovés et repensés sur 1 500 m². Elles seront notamment dotées d'une Unité d'hospitalisation de courte durée. Lors de la visite du chantier pour lequel le Département mobilise 3 millions d'euros, le professeur Jean-Luc Jouve, président de la Commission médicale d'établissement Timone enfants, a remercié Martine Vassal pour la concrétisation de ce projet : *"L'engagement est tenu. C'est très bien."* Autre engagement respecté : le financement à hauteur de 232 000 euros de deux nouvelles ambulances de réanimation dont l'une équipée pour les urgences pédiatriques.

LES URGENCES ADULTES POUR L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH

L'établissement a un besoin urgent d'être réhabilité. Le Département participe pour 15 millions d'euros, notamment à la réfection des urgences adultes. Elles accueillent 26 000 patients par an, un chiffre en constante augmentation. Ce projet prévoit notamment de revoir entièrement le circuit des patients dans les urgences pour un accueil et une prise en charge optimisés. *"Nous soutenons également*



L'Institut Paoli-Calmettes fait l'objet d'un gros effort du Département qui s'investit fortement dans l'ouverture de la future structure dédiée à la lutte contre les cancers du sang.

l'établissement dans la restructuration des bâtiments pour l'oncologie et pour la sécurisation des accès», avait annoncé Martine Vassal lors de sa visite le 25 octobre dernier.

UN SOUTIEN AUPRÈS DE L'HÔPITAL EUROPÉEN

Situé au cœur d'Euroméditerranée, cet établissement privé propose, depuis son ouverture en 2013, une prise en charge pluridisciplinaire, avec 50 spécialités. L'Hôpital européen a permis d'accroître l'offre sur le secteur centre-nord de Marseille et de réduire le déséquilibre hospitalier entre le Nord et le Sud de la ville. Si le Département n'a pas directement financé la construction de l'établissement qui a nécessité un investissement de 254 millions d'euros, il a apporté son soutien via les garanties d'emprunt auprès des établissements financiers, votant en juin 2016 un complément pour garantir le financement de 20 millions d'euros. Un soutien décisif pour une structure hospitalière qui répond aux besoins de soins des habitants de Marseille et de sa région, comme l'a souligné Jean-Luc Dalmas, directeur général de l'hôpital : *«Merci pour votre soutien. En s'engageant à nos côtés, le Département a fait gagner Marseille et sa région. Près de*

25 % des patients de l'hôpital viennent en effet de l'extérieur de Marseille.»

IPC 4 : PÔLE D'EXCELLENCE DÉDIÉ À L'HÉMATOLOGIE

En 2018, un nouveau pôle entièrement dédié aux cancers hématologiques baptisé IPC 4 ouvrira sur le site de l'Institut Paoli-Calmettes à Marseille. Cet équipement, fortement soutenu par le Département, est très attendu pour la prise en charge des patients et le développement de nouvelles thérapies. Avec ce nouveau pôle (plus de 12 500 m²), l'IPC, considéré comme l'un des meilleurs centres de traitement des cancers en France, offrira aux malades, aux familles et au personnel, des conditions optimales de sécurité indispensables pour les malades immunodéprimés et un niveau de confort pensé pour répondre à des hospitalisations de long séjour (en moyenne 45 jours). Le pôle comprendra également un nouveau centre de thérapie cellulaire (greffe de moelle), un domaine dans lequel l'IPC est en pointe. Enfin, le futur site permettra de regrouper en un même lieu les activités de recherche sur l'hématologie.

Christine François-Kirsch



Si vous souhaitez donner votre sang et contribuer ainsi à sauver des vies, l'Établissement français du Sang vous accueille dans le cadre de ses collectes mobiles.

Retrouvez l'agenda des collectes et les informations nécessaires sur le site www.dondusang.net ou par téléphone au **0 800 744 100** (N°vert - appel gratuit).

Vous pouvez également vous rendre à la **Maison du Don** > 28 Rue de la République à Marseille.

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 17h30 et le samedi de 10h à 17h. Tél. 04 96 11 22 90.

> 25 boulevard Aristide Briand à Aix-en-Provence.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 8h à 14h. Tél. 04 42 12 61 90



Brigitte Devesa, Conseillère départementale déléguée à la PMI, à l'Enfance, à la Santé et à la Famille

«Les problématiques de santé touchent toutes les populations. Nous souhaitons avec la Présidente répartir le soutien du Département dans un souci d'équité territoriale. Nous avons souhaité porter un effort tout particulier aux services d'urgences, comme ceux de l'hôpital de la Timone enfants à Marseille, qui accueille des familles de tout le département et qui ne répondait pas à ce que nous attendons tous d'un établissement de cette qualité.»